



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 8 NOVEMBRE 2005

DUREE : 2 HEURES - HEURE DE DEBUT DE CONSEIL : 18H15

- Présents :

- * **Pour l'équipe enseignante** : Mme DEWANDEL, Directrice, et Mmes BIEBER, BLARY, CHARBONNEAU, COMBELASSE, FERRAND, GANGNEBIEN, HASENBOHLER, LBAZ, MARCHAND, TEXIER, VIGNA, ZARAGOZA, enseignantes.
- * **Pour la FCPE** : Mmes ARON, LEVIN, LUMINET, PROUX-KOENIG, PRUVOST, ROZELOT, Monsieur ROSSO (titulaires).
- * **Pour la PEEP** : Mmes IATRIDES, JUAN, MARTIN, Messieurs CAVAILLES, HENNEGRAVE (titulaires) ;
Mmes GERARD, KOSTROMINE, LAFARGUE (suppléantes).

- Excusées :

- * **Pour l'équipe enseignante** : Mme GIRAUDON (en Conseil d'Ecole dans son établissement de rattachement)
- * **Pour la Mairie** : Mme DE PENA .

I. VIE SCOLAIRE

► **Règlement intérieur** : Il est modifié et voté à l'unanimité des membres présents.

* Sont apportées en outre les précisions suivantes :

- En cas d'accident, les animateurs de cantine et de garderie ont accès directement aux documents permettant de joindre les parents.
- La question est posée du degré de gravité à partir duquel les parents sont prévenus et de la tenue d'un cahier d'accidents. Mme Dewandel indique qu'il n'y a pas de cahier où sont consignés les accidents, mais que les parents sont prévenus systématiquement.

* **Rappel** : Le règlement intérieur sera distribué à chaque élève qui devra s'engager à le respecter (ainsi que ses parents), et le signer. La proposition que les enseignantes signent également le règlement est écartée, étant précisé que leur mission professionnelle les engage de fait.

► **Bilan de rentrée**

* **Effectifs actuels** :

CPa : 26 – CPb : 27 – CPc : 27 – CE1a : 27 – CE1b : 28 – CE1/CE2 : 11/9 – CE2a : 28 – CE2b : 27 – CM1a : 30 – CM1b : 29 – CM2a : 25 – CM2b : 25 soit 319 élèves au total.

Il n'y a pas d'enfant scolarisé en CLIN actuellement, mais il devrait en arriver.

* **Bilan de la demande d'ouverture de classe** : le seuil d'ouverture de classe est au dessus de 27 élèves par classe en moyenne sur l'école. La moyenne à la rentrée était de 26,5 élèves par classe.

Mme Dewandel fait valoir le nombre d'enfants appareillés auditifs (4), ainsi que le nombre important d'enfants suivis en équipe éducative (14).

Monsieur l'Inspecteur d'Académie n'a pas retenu la demande de l'école, mais a envisagé la mise à disposition d'un poste à temps partiel pour décharger ponctuellement certaines classes. Aucun poste n'a cependant été créé, du fait de la disponibilité actuelle des 2 enseignantes à mi-temps de la CLIN.

Il est fait remarquer que l'ouverture d'une classe supplémentaire porterait à 14 le nombre de classes de l'école, et que Mme Dewandel serait alors en décharge administrative totale, ce qui obligerait l'Académie à créer un demi poste pour son remplacement en classe, plus un poste pour la nouvelle classe.

* **Problème de l'horaire de rentrée des CP** : il avait été fixé à 9h cette année. C'était trop tôt, les autres classes n'avaient pas toutes rejoint leur salle. Il sera fixé à 9h30 pour la prochaine rentrée, comme précédemment.

* **Liste de fournitures des futurs CP** : elle n'a pas été remise aux parents avant les vacances, mais affichée dès que possible (début juillet) devant l'école.

* **Problèmes de livres de classe en quantité insuffisante dans certaines classes** : un budget est alloué à chaque classe. Les commandes sont faites en juin, en fonction des inscriptions reçues par l'école. Les effectifs ont augmenté pendant l'été. Un complément de commande a été passé à la rentrée, tout est rentré dans l'ordre.

► Les enseignantes souhaitent signaler qu'elles ont reçu un certain nombre de mots désagréables dans les cahiers de correspondance peu après la rentrée, dont des contestations de punition et des demandes de recherche de vêtements égarés. Il est rappelé qu'un minimum de politesse est souhaitable pour s'adresser aux enseignantes. En cas de difficulté, il est suggéré de leur demander des informations complémentaires, ou un rendez-vous. Mme Dewandel a téléphoné aux parents concernés. Les enseignantes constatent par ailleurs que ces incidents ont cessé.

► **Projet d'école**

* **Bilan du projet d'école sur l'informatique :**

2002-2003 : les enseignantes ont travaillé sur le Bii (Brevet Informatique et Internet), dont le premier niveau concerne le primaire.

2003-2004 : la bibliothèque a été informatisée

2004-2005 : les enseignantes ont réfléchi à la possibilité de créer un site Internet, mais ont renoncé à ce projet, devant les difficultés matérielles. L'idée d'un blog a été lancée, mais ne sera sans doute pas suivie.

Une question est posée par rapport au Bii, que les CM2 de l'an dernier n'ont pas validé.

Mme Dewandel indique que les enseignantes sont maintenant au clair quant au contenu de l'apprentissage par niveau de classe, mais qu'elles n'ont pas pris de décision quant à l'opportunité d'une évaluation formelle des acquis ni quant à ses éventuelles modalités. Elle indique par ailleurs qu'il est difficile de travailler l'aspect « Internet » dans l'école faute d'un accès internet dans la salle informatique, et que le collège s'occupe du Bii.

La demande de renouvellement du matériel informatique du bureau de la Directrice a été réitérée auprès de la mairie. Il est remarqué que les enseignantes ont eu le plus grand mal à saisir les résultats des évaluations de CE2, à cause de la lenteur excessive de la connexion internet et de l'ordinateur lui-même.

Concernant l'équipement de la salle informatique de l'école destinée aux élèves, les tables supplémentaires demandées ont été livrées puis montées, mais les ordinateurs fournis en 2002 par les parents (et datant pour la plupart de 1999) sont maintenant jugés obsolètes par les enseignantes.

Selon les informations de la mairie, il est prévu d'équiper 2 écoles élémentaires par an. Cependant, aucun planning n'a été communiqué pour Marinville. Mme Dewandel indique qu'elle ne fera pas de demande spécifique en Mairie pour obtenir le renouvellement du parc informatique, parce que c'est une obligation pour la municipalité d'équiper toutes les écoles.

Mme Dewandel indique qu'il n'est pas possible que les enfants se rendent dans la salle informatique tant que l'état des lieux en cours n'est pas terminé.

Une grande majorité des classes se sont inscrites à la logithèque, mais il ne sera pas possible aux CP d'y aller. Les sessions sont de deux mois à raison d'une heure par séance hebdomadaire.

* **Un nouveau projet d'école** pour la période septembre 2005/juin 2008 est en cours d'élaboration (rédaction du projet prévue pour le deuxième semestre 2006). L'équipe enseignante envisage de travailler sur un projet « vivre ensemble » qui s'articulerait peut-être autour d'une chorale, mais le projet n'est pas définitivement fixé, ni ses modalités.

► **Liaison grande section de maternelle / CP :** la liaison tout au long de l'année, expérimentée l'an dernier et jugée très satisfaisante, sera remise en place dans les prochains jours.

► **Enseignement des langues :**

Mme Beutler, intervenante municipale, assure les cours d'anglais en CP, CE1 et CE1/CE2.

Mme Sanka, intervenante « éducation nationale », assure les cours d'anglais en CE2 b et CM2 a et b.

Mme Charbonneau assure les cours d'anglais pour sa classe (CM1b) et en CE2 a.

Mme Blary assure les cours d'anglais pour sa classe (CM1 a).

Il est précisé qu'à partir de 2006/2007, l'éducation nationale devra assurer les cours de langue dès le CE1.

► **Fêtes de fin d'année :** suite à une question des associations de parents, il est indiqué qu'aucune festivité particulière n'est prévue pour Noël. Néanmoins un sapin sera décoré dans le hall, et un autre dans le réfectoire.

II. POINTS TRAITES AVEC LA REPRESENTANTE DE LA MAIRIE

Mme de Pena étant absente, Mme Dewandel fait part au Conseil d'école des réponses de la mairie aux questions posées dans l'ordre du jour :

► Elections de parents d'élèves :

* les associations de parents ont fait remarquer que cette année encore, le matériel municipal (grandes enveloppes + modalités officielles du scrutin) était remis en quantité insuffisante.

Réponse : l'école peut en avoir plus si la demande est faite suffisamment tôt.

→ Comme le matériel est livré très peu avant la mise sous pli, il est suggéré à Mme Dewandel de pointer le nombre d'électeurs dès mi-septembre et de faire parvenir à la mairie une demande avec la quantité nécessaire avant la mise sous pli.

* les associations de parents d'élèves proposaient que soient fournies des enveloppes banales afin de favoriser le vote par correspondance.

Réponse : le vote par correspondance est un choix personnel, ceux qui souhaitent l'utiliser doivent s'en donner les moyens.

* les associations de parents souhaitaient savoir si, conformément aux textes en vigueur, la mairie allait financer l'impression des bulletins de vote.

Réponse : l'impression des bulletins de vote restera à la charge des associations.

→ Les représentants de parents rappellent que le texte réglementaire indique : « les dépenses éventuelles (fourniture des enveloppes, bulletins de vote) ne doivent pas être traitées différemment des autres dépenses de l'école » (circulaire n°2000-082 modifiée). Ils ont cependant ajouté que les associations de parents impriment elles-mêmes les bulletins de vote afin de ne pas pénaliser les écoles quant à leurs quotas de photocopies prépayées par la mairie.

► Photocopies

Les associations de parents s'associent à l'équipe enseignante pour renouveler la demande d'augmentation du quota de photocopies.

Réponse : Négative. « L'éducation nationale est contre la photocopie des fichiers pédagogiques ».

→ Il est signalé que les enseignantes n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour renouveler les fichiers tous les ans pour tous les enfants.

► Cantine – temps de midi

* Grippe aviaire : La municipalité indique qu'elle se tourne en la matière vers les autorités compétentes. Elle précise en outre que tous les poulets servis à la cantine sont nés, élevés, abattus et cuits en France.

* Organisation des repas : il y a cette année environ 260 demi-pensionnaires à l'école élémentaire Marinville.

Les classes en « a » et le double niveau mangent ensemble, les classes en « b » et le CP c mangent ensemble, en alternance hebdomadaire au premier ou au deuxième service.

Un appel est fait avant chaque repas. Certains enfants de CP n'avaient pas bien compris l'organisation en début d'année, mais tout est rapidement rentré dans l'ordre. Il n'y a pas de système de tutorat formel, il s'instaure souvent « spontanément » de la part des grands qui aident les plus petits.

* Problèmes de discipline, punitions collectives : dès que Mme Dewandel en a eu connaissance, elle est intervenue pour faire cesser ces pratiques.

Il est signalé qu'il y a beaucoup de problèmes de discipline. M Rosso confirme ce qu'il a pu constater lors de ses précédentes visites du réfectoire dans le cadre de la commission des menus, à savoir : que les enfants se lèvent beaucoup, mais aussi que le réfectoire est l'un des plus bruyants de Saint-Maur. La taille du réfectoire mais aussi la forme d'accompagnement des enfants sont deux des raisons à cette situation.

Il est néanmoins souligné qu'il semble légitime que des enfants parlent entre eux pendant le repas, et qu'ils bougent un peu, d'autant qu'ils sont assis sur des bancs.

* Petit réfectoire « pour les punis » : il s'agit d'un malentendu. Des enfants trop indisciplinés ont été réunis dans le petit réfectoire pour une mise au point, d'autres enfants ont été installés avec eux pendant plusieurs repas, faute de place dans le grand réfectoire. Il est souligné que les enfants « non punis » ont très mal vécu l'amalgame et la punition (interdiction de parler pendant tout le repas).

* Encadrants : 7 animateurs encadrent le temps de midi. Ils sont 4 dans le réfectoire à chaque service.

* Boite à idées : elle a été supprimée, les idées étant un peu épuisées en juin. Il est demandé à Mme Dewandel de la remettre en fonctionnement ponctuellement.

► L'équipe enseignante souhaite attirer l'attention des parents sur le fait que certains enfants consomment une collation importante lors de la récréation du matin et juste avant le déjeuner (sucreries, chips...), et que d'autres apportent des goûters trop copieux.

Il est suggéré à Mme Dewandel de porter l'école volontaire pour participer l'année prochaine au programme de découverte de l'équilibre alimentaire mis en place par la mairie.

M Rosso indique également que les CD ROM de l'AFSSA destinés aux 8-12 ans ont été mis à jour, et qu'il est à la disposition des enseignantes pour les procurer à l'école.

► **Dératisation** : elle a été effectuée suite au signalement fait par les associations de parents. Elle n'est effectuée que sur demande.

► **Chaudière** : elle est habituellement remise en route le 15 octobre. Cette année, compte tenu de la clémence de la météo, le chauffage a été mis en route au retour des vacances de Toussaint.

► **Demande d'extension de la sonnette à la cantine** : envisagée.

► **Aménagement des toilettes adultes** : en cours.

► **Réparation des gouttières** : « c'est fait ». Il semble néanmoins qu'elles continuent à fuir avenue de la Libération comme avenue de Marinville ; Néanmoins, les gouttières de l'école ont été nettoyées pendant les vacances.

► **Carrefour Libération - Condé** : la mairie renouvelle son refus de poster un agent de circulation à ce carrefour aux heures d'entrée et de sortie d'école.

Suite au courrier envoyé en septembre par les parents, la mairie a réparé le signal lumineux pour piétons, et comme prévu, installé des barrières sur les trottoirs. Un signal lumineux « priorité piétons » devrait en outre prochainement être installé.

Il est néanmoins souligné que ces mesures n'enlèvent rien à la dangerosité de ce carrefour où un grave accident est survenu le samedi 15 octobre dernier.

► **Autocars** :

* Il est signalé des problèmes récurrents avec certains autocars scolaires, dont l'état est jugé très inquiétant. Les associations de parents et les enseignantes restent vigilantes quant à l'état des cars .

* Il est signalé le problème posé par les odeurs corporelles d'un des chauffeurs. Bien que cette personne ne soit nullement à blâmer, le point est toutefois très gênant et nécessiterait d'être signalé à son employeur.

Les associations de parents envisagent de faire un courrier commun à la mairie concernant l'état des autocars et les divers problèmes qui se posent à leur sujet.

Les prochains conseils d'école, d'une durée de 2 heures chacun, auront lieu fin février et mi mai.

Les dates exactes seront confirmées ultérieurement.

FIN DU CONSEIL D'ECOLE : 20H15.

Pour l'équipe enseignante :
Mme DEWANDEL

Pour la FCPE :
MME LUMINET

Pour la PEEP :
M CAVAILLES